

Candidater en M2

Étudiants concernés	Voie de candidature	Date de candidature	Plus d'informations
<u>PROCÉDURE SPÉCIFIQUE DE VERIFICATION DES ACQUIS POUR L'ENTREE EN MASTER 2 (PS)</u>	Plateforme E-candidat	A venir	https://ecandidat.univ-tours.fr offre de formation > IAE Tours Val de Loire> Master > PS_M2 « Nom du diplôme ».

Article D. 612-36-4 du Code de l'éducation, issu du décret n°2017-83 du 25 janvier 2017 relatif aux conditions dans lesquelles les titulaires du diplôme national de licence non admis en première année d'une formation de leur choix conduisant au diplôme national de master se voient proposer l'inscription dans une formation du deuxième cycle

Cette procédure concerne **uniquement** :

- les étudiants de l'Université de Tours ayant validé un **M1 en 2022/2023** et souhaitant s'inscrire dans un M2 d'une autre mention.
- les étudiants extérieurs à l'Université de Tours ayant validé un **M1 en 2022/2023** de la même mention et souhaitant s'inscrire dans un M2 à l'Université de Tours.
- les étudiants extérieurs à l'Université de Tours ayant validé un **M1 en 2022/2023** et souhaitant s'inscrire dans un M2 d'une autre mention.



En raison de la capacité d'accueil limitée de la formation, certains étudiants pouvant prétendre à la formation ne pourront pas l'intégrer.

Une liste complémentaire sera dressée et les étudiants appelés à mesure que les places se libèrent.